

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Préparer sa demande de césure



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

Le dispositif césure de l'Université de Montpellier prévoit que chaque demande de césure soit accompagnée de pièces justificatives, afin de permettre l'étude des projets envisagés. Ci-dessous, un tableau récapitulatif des pièces à joindre selon le projet césure.

Formation	Attestation d'accueil de l'établissement d'enseignement avec dates et lieu *
Service civique	Attestation d'accueil de l'organisme avec date et lieu*
Création d'activité	Justificatif PEPITE (statut « étudiant-entrepreneur »)
Expérience personnelle	• Formulaire « descriptif de projet » * • Formulaire « Avis du référent pédagogique » * complété et signé • Feuille de route détaillée (si voyage, road trip) • Tout autre justificatif jugé utile pour appuyer votre demande (billets d'avion, justificatif d'inscription Woofing, attestation d'hébergement etc... en accord avec votre projet)
Expérience professionnelle	Attestation d'accueil de l'organisme avec date et lieu*
Pour tout départ à l'étranger hors France métropolitaine (voir conditions avec votre scolarité)	Extraction du formulaire en ligne de départ à l'étranger, complété et signé*
Vous n'avez pas encore la possibilité d'obtenir un justificatif ou une attestation d'accueil	Formulaire « Avis du référent pédagogique » * complété et signé accompagné de tout document jugé utile afin d'appuyer votre demande
Dans tous les cas	• Lettre de motivation • Formulaire de demande de césure complété et signé* • Calendrier prévisionnel* • Justificatifs relatifs à vos projets

* : document disponible auprès de votre scolarité

Direction des Formations et des Enseignements

Campus Triolet - Place Eugène Bataillon – Bâtiment 7 – 34090 Montpellier Cedex